CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E138556** **VALABLE JUSQU'AU** **28/04/2027**

ÉDITÉ LE 11/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/03/2007

Raison sociale : ROUSSEL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 27/10/2015

Capital : 250 000

MENEZ CRENN
29810 PLOUARZEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 494 800 600 RCS

Siret : 494 800 600 00012

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5001135

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 093149834005

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 093149834005

Situation fiscale et sociale : A jour au 11/02/2026

Téléphone : 02 98 89 64 48 **Fax :**

Portable : 0631291155

Responsabilité légale :
ROUSSEL PASCAL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : pr.pascal.roussel@orange.fr

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 495 335 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	8	12/04/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée)	5	12/04/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/02/2026 14:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.